

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 16

Artikel: Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite]

Autor: Genoud, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

21. Vers l'avenir.

Le Musée pédagogique, grâce à la quantité et au bon choix du matériel qui s'y trouve réuni, aux fréquentes visites qu'il reçoit d'hommes d'école, aux très nombreux prêts d'ouvrages et d'objets qu'il effectue, poursuit sans relâche le but qui a motivé sa fondation : la propagande des bonnes méthodes, de bons manuels et du meilleur matériel scolaire.

Le Musée pédagogique a rendu d'autres services à nos écoles : il a été, nous l'avons dit, le créateur du Dépôt central du matériel d'enseignement. L'exemple donné par la fondation de ce bureau a été bientôt suivi par les cantons voisins qui ont adopté aussi, avec une base différente, il est vrai, la centralisation de la vente du matériel d'enseignement et des manuels. Plusieurs sont allés encore plus loin que nous, en appliquant le principe de la gratuité.

Le Musée pédagogique est chez nous l'initiateur du Musée industriel qui, à son tour, a donné naissance à d'autres institutions non moins utiles.

Pour l'avenir, nous proposons deux sortes de moyens à prendre en vue de mettre le Musée pédagogique en mesure de rendre le plus de services possible au pays : 1^o Des moyens immédiats et se trouvant dans la sphère d'action qu'a suivie jusqu'à ce jour le Musée ; 2^o la transformation complète de notre Musée, de manière à en faire l'*Institut pédagogique* de l'Université.

I

1. Publication régulière dans le *Bulletin pédagogique* des nouveaux envois et, éventuellement, d'articles illustrés, avec la description d'appareils et de modèles nouveaux.

2. Afin de renseigner mieux le public que cela n'a été le cas jusqu'à ce jour, indication au catalogue du prix des ouvrages et objets exposés et étiquetage de ceux-ci.

3. Mise en ordre et tenue à jour des archives, et établissement d'un catalogue de celles-ci. (Réunir en particulier les anciens protocoles des conférences d'instituteurs.)

4. Etablissement d'un catalogue des collections du Père Girard et de la section historique.

5. Dépouillement des revues pédagogiques et établissement d'un fichier des principaux articles.

6. Classement d'articles de la presse quotidienne relatifs à l'éducation.

7. Classement des renseignements relatifs aux méthodes d'enseignement dans les congrégations religieuses des divers pays du monde.

8. En vue du développement à donner aux collections et à la Bibliothèque, communication aux éditeurs de la liste de leurs publications qui nous font défaut.

9. Etablissement, avec l'appui du Département fédéral de l'Industrie, d'une collection de modèles pour l'enseignement professionnel pour la Suisse romande. (Ce serait la réalisation d'un vœu émis par la Société romande pour le développement de l'enseignement professionnel, en 1900 déjà.)

10. Développement de la section d'enseignement ménager au moyen d'un subside spécial du Département fédéral de l'Industrie (comme cela se pratique à l'Exposition de Berne).

11. Tenir à la disposition des membres du corps enseignant et des commissions d'école, des tableaux intuitifs (géographie, histoire, sciences naturelles, etc.) et des collections et diapositifs pour les projections lumineuses.

Pestalozzi a écrit cet axiome : *L'enseignement par l'image est le fondement de tout bon enseignement.* Or, nous devons avouer bien sincèrement que nous ne mettons pas ici tout le zèle voulu. Le Musée pédagogique doit tenir autant que possible à la disposition des écoles les tableaux d'enseignement dont elles pourraient avoir besoin. Ce sera aussi un moyen de faire aimer davantage l'école aux enfants et d'y intéresser les parents.

Autrefois, chez les militaires, chacun procurait sa pique, son hallebarde et son bouclier et les conservait chez lui. C'est ce qui se fait aujourd'hui dans la plupart des écoles, qui possèdent un ou quelques tableaux intuitifs.

Les minimales cotisations annuelles que les communes réserveraient au Musée pédagogique les dispenseraient de bien des frais d'achat.

12. Nous voudrions constituer à nouveau la « Société de l'Exposition scolaire » dont la vie fut de si courte durée, mais c'est bien elle qui a pourtant fait le plus avancer la question du Dépôt central du matériel d'enseignement.

Les membres du corps enseignant payeraient une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum, moyennant quoi ils auraient droit de recevoir franco tous ouvrages qu'ils demanderaient, dans les limites du règlement. Les communes payeraient de 5 à 20 fr., suivant le nombre de leurs classes (vœu de 1887).

Les cotisations particulières aux expositions scolaires sont leur baromètre et démontrent mieux que tous les autres renseignements, l'intérêt que le corps enseignant et les amis de l'école portent à ces institutions.

II

Dès l'origine de notre Musée pédagogique nous étions autorisés à croire, sur les considérations de M. le Dr O. Hunziker, professeur à l'Université de Zurich, et de M. Gunzinger, directeur de l'école normale de Soleure, que notre établissement était appelé à devenir très important, à cause même de la position de la ville de Fribourg sur les confins de langues française et allemande, et par la suite de la création de son Université catholique et internationale. « C'est ici, disaient MM. Hunziker et Gunzinger, que les pédagogues des deux langues se rendront sans doute de préférence, pour se livrer à des études comparatives qu'ils ne pourraient faire que difficilement ailleurs. »

Aussi, au cours de l'hiver 1894-95, avons-nous tenté auprès de la Direction de l'Instruction publique, des démarches afin d'obtenir que notre établissement devienne une annexe de l'Université, spécialement de la Faculté de philosophie. Mais elles n'aboutirent pas.

Depuis lors, nous avons vu un exemple se réaliser, c'est la « Scuola pedagogica » (l'Ecole pédagogique), annexée à l'Université de Rome, qui constitue le cours de perfectionnement pour les lauréats (licenciés) des écoles normales. Cet institut, complété par une bibliothèque et un Musée pédagogique muni du matériel nécessaire pour les exercices pratiques est situé au Palais Giustiniani, à Rome. Il a été inauguré le 20 décembre 1906. M. le professeur Credaro, qui était alors à la tête de l'Institut, avait visité avec un grand intérêt notre Musée pédagogique, en 1906.

Les cours de l'école pédagogique du Palais Giustiniani durent deux ans. Ils comprennent : pédagogie, littérature italienne (cours d'une année) ; philosophie théorique ou philosophie morale ou psychologie expérimentale, législation scolaire avec éléments de droit administratif, hygiène scolaire avec éléments d'économie et de physiologie ; un autre cours au choix du participant, parmi ceux indiqués, par le conseil de direction ; exercices écrits et oraux d'italien.

Le diplôme délivré par la *Scuola pedagogica* donne droit à l'admission aux concours des fonctions d'inspecteur scolaire.

Le 30 mars 1909, M. le Dr van Cauvelaert, professeur à l'Université, avait remis à la Direction de l'Instruction

publique, à Fribourg, une étude sur l'utilisation du Musée pédagogique comme annexe à l'Université.

Voici comment s'exprime M. van Cauvelaert, en parlant du Musée pédagogique :

Le « Musée pédagogique est un honneur pour le canton de Fribourg. Sa création témoigne chez ses fondateurs, d'un amour actif et éclairé de l'éducation populaire et ses collections rendent hommage au zèle et à l'intelligence de la direction. J'ose espérer que tous les degrés de l'enseignement de ce canton apprécient, comme il convient, la valeur de cette œuvre enviable et mettent largement à profit les ressources qu'elle offre. Moi-même, je le reconnais volontiers, j'ai trouvé en elle, et particulièrement dans sa bibliothèque, un excellent instrument de travail scientifique.

Le Musée pédagogique mérite donc que tous ceux qui s'intéressent aux problèmes théoriques ou pratiques de la pédagogie se préoccupent de son avenir et coopèrent par leurs conseils ou leur générosité à sa croissante prospérité, c'est dans cette conviction que je me permets de soumettre à votre Direction quelques réflexions qu'elle voudra examiner avec bienveillance.

FRIBOURG ET SON AVENIR PÉDAGOGIQUE

Depuis la « grande époque » que se partagent la fin du XVIII^{me} et le commencement du XIX^{me} siècle, la pédagogie n'a plus connu des jours plus importants que les jours actuels : nous assistons à l'aurore d'une ère nouvelle : l'ère de la pédagogie expérimentale et de la pédologie.

Je ne puis évidemment pas m'étendre ici, ni sur les caractères, ni sur l'importance de ce mouvement nouveau. Une chose est certaine, quelles que soient les erreurs du début, l'avenir lui appartient, parce qu'il est rationnel. Au fond, il n'est d'ailleurs que la mise en pratique des principes déjà entrevus ou même nettement posés par les Comenius, les Pestalozzi, les Herbart et d'autres.

Malheureusement, les milieux catholiques ne prennent, jusqu'ici à l'élaboration des idées nouvelles, qu'une part médiocre. Mais je suis convaincu que, sans s'imposer des charges financières considérables, Fribourg pourrait devenir un centre pédagogique recherché par les étrangers et digne de l'héritage du P. Girard. Au reste, aucun effort scientifique ne servirait mieux les intérêts immédiats du canton lui-même. En servant la science et l'Eglise on travaillerait, de la façon la plus efficace, au progrès continu des écoles populaires, en faveur desquelles la Direction de l'Instruction publique ne ménage pas les sacrifices. En décidant en principe, la création à l'Université d'un *Séminaire pédagogique*, le Conseil d'Etat de Fribourg a d'ailleurs prouvé que l'importance actuelle des questions pédagogiques ne lui a pas échappé et agréé d'avance le vœu que je viens d'exprimer.

1. Concentration du travail.

Les éléments essentiels ne sont plus à créer et il ne serait pas très difficile de leur donner certains compléments indispensables. Mais on pourrait déjà réaliser un progrès considérable en groupant dans une

action commune tout ce qui existe actuellement. Sur le terrain de la pédagogie, cette concentration est plus facile que partout ailleurs, car, par la nature même des problèmes posés, la coopération depuis l'Université jusqu'à l'école du peuple, est utile aussi bien à la première qu'à la dernière.

Cette concentration devrait se faire autour du Musée pédagogique et trouver dans l'organisation de celui-ci son plus solide point d'appui. Le rôle exclusif du Musée n'est pas de satisfaire la curiosité accidentelle du public, ni même de servir d'intermédiaire gratuit entre les institutions isolées et les éditeurs ou les fabricants de meubles scolaires. Assurément, il rend à ce dernier point de vue des services inestimables. *Mais son utilité serait bien plus grande encore* si, par ses collections, sa bibliothèque et la disposition de ses locaux, il pouvait devenir, à Fribourg, *le centre de l'enseignement et des travaux pédagogiques.*

2. Les collections du Musée.

Les collections du Musée répondent, jusqu'ici, à un but exclusivement pratique : améliorer l'outillage des écoles par l'exposition permanente et par le prêt à domicile des meilleurs modèles. Mais tout en marquant les progrès réalisés, le Musée devrait servir également à conserver les souvenirs du passé et à préparer une base intuitive à l'histoire des écoles fribourgeoises et de la pédagogie en général. Il suffirait, j'en suis sûr, de faire appel à l'attention des instituteurs pour dénicher une foule de choses intéressantes des oubliettes, des maisons privées ou des combles des bâtiments publics.

D'ailleurs, le Musée ne devrait s'imposer, au point de vue des collections, aucune restriction principielle et accueillir tout ce qui, à un titre quelconque, peut intéresser la question scolaire. On arrivera peut-être ainsi à constituer, sans frais particuliers, le noyau d'une section ou d'un groupe d'objets, dont l'avenir tirerait parti, par exemple, en ce qui concerne les ateliers scolaires, l'éducation des anormaux et des arriérés, etc.

3. La Bibliothèque.

Il serait superflu d'insister sur l'importance primordiale d'une bibliothèque bien outillée. Déjà le musée possède un sérieux fond de livres. Mais on ne contestera pas que, pour satisfaire aux besoins scientifiques de l'Université, en même temps qu'aux exigences plus modestes de l'enseignement secondaire et populaire, il est indispensable qu'il subisse un enrichissement notable. En particulier, la pédagogie expérimentale, la pédagogie et l'histoire de la pédagogie sont mal partagées. Il est vrai que pour les œuvres de pure science il semble que l'on doive s'adresser à la Bibliothèque universitaire et cantonale. Mais dans un *centre étroit comme Fribourg*, il est nécessaire d'éviter tout éparpillement inutile. Le budget de la Bibliothèque centrale est surchargé. Il serait sage d'en rayer définitivement la pédagogie, qui y figure plutôt à titre documentaire. Je souhaiterais même que la bibliothèque cantonale cédât au Musée les ouvrages pédagogiques qu'elle possède, ou, à défaut, qu'il soit annexé au catalogue du Musée pédagogique une liste de ces

ouvrages. En outre, si le passé pédagogique n'est pas mis à même de répondre aux exigences scientifiques de l'Université, il est absolument nécessaire de doter, sans retard, *d'une bibliothèque privée, le séminaire pédagogique* qui seul, de tous les séminaires de l'Université, n'a ni *local*, ni *bibliothèque*. Il suffirait donc d'augmenter la dotation de la bibliothèque du Musée, en réservant au directeur du séminaire pédagogique, la liberté de régler, dans une limite prévue, les achats nouveaux, pour concilier à la fois les intérêts du public et de l'Université, sans s'astreindre à des dépenses exagérées.

Il est sans doute impossible qu'une seule personne puisse se tenir au courant d'une littérature aussi vaste et d'un accroissement aussi rapide que la littérature pédagogique. Il serait désirable que le Directeur soit assuré de la coopération d'une commission spéciale dont les membres auraient à cœur d'examiner, en temps opportun, la valeur des ouvrages nouveaux ou recommandés à leur intention par la clientèle du Musée. Ces avis du Conseil de la Bibliothèque fourniraient facilement au *Bulletin pédagogique* une matière actuelle et intéressante. En publiant régulièrement la liste des nouveaux achats, le *Bulletin* pourrait rendre en même temps au public un service excellent et préparer du même coup, la publication annuelle d'un supplément au catalogue. Enfin, en signalant, d'une façon particulière dans le *Bulletin*, les ouvrages ou les objets reçus à titre gracieux, on se recommanderait à la générosité des éditeurs ou des auteurs.

Restait la question des locaux. M. van Cauvelaert la résout en proposant de chercher un nouvel abri pour le Musée industriel, laissant à la disposition de l'*Institut pédagogique* à créer les salles actuellement occupées par le Musée industriel. Or, six ans seulement nous séparent encore du moment où les deux Musées industriel et pédagogique devront quitter le bâtiment des postes.

En attendant, on devrait entrer dans les vues de M. van Cauvelaert, mettant le Musée pédagogique à *l'entier service de l'Université*, ce qui ne l'empêche pas d'être encore comme aujourd'hui, au *service du corps enseignant* de notre canton et des autres cantons de la Suisse.

En réalisant ce projet, on multiplierait, dans une mesure infinie, les services que peut rendre le Musée pédagogique et *l'on en ferait une institution unique en Suisse*.

Puissent nos propositions être accueillies et le Musée pédagogique rendre toujours plus de services au pays !

Pour terminer.

Nous ne saurions terminer ces pages sans rappeler la mémoire de celui qui fut, durant près de vingt ans, le président très actif de la Commission du Musée, notre conseiller et notre guide, M. le professeur Horner, et

M. Blanc-Dupont, ce bon et fidèle collaborateur, durant treize ans, membre de notre Comité.

Et maintenant, nous adressons des remerciements bien sincères aux autorités fédérale, cantonale et communale qui nous ont aidé de leurs subventions, aux membres du Comité du Musée, aux nombreux éditeurs et fabricants de mobilier et matériel scolaire qui nous ont donné et sans se lasser jamais, leurs nouveautés. Enfin, nos remerciements bien sincères à tous nos collaborateurs.

LÉON GENOUD.

ÉCHOS DE LA PRESSE

La faillite des gens pratiques. — « Eh bien ! l'avions-nous assez dit, lisons-nous dans *Promenades parisiennes* de Pierre Gauthiez, qu'avec les méthodes prétendues « modernes », par cette campagne acharnée que l'on mène, en haut et bas lieu, contre tout ce qui est le génie et la tradition de la France, on allait tout droit au néant ! Voici qu'une voix s'élève pour nous donner raison ; et ce n'est point celle d'un homme à esprit réactionnaire, ou d'un rêveur, ou d'un dilettante. M. Guillain, ancien ministre des Travaux publics, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, parle au nom du Comité des forges de France ; il écrit au ministre de l'Instruction publique afin de protester contre la suppression des avantages accordés jusqu'ici, dans les examens de l'Ecole polytechnique, aux candidats « pourvus du certificat de la première partie du baccalauréat avec l'une des mentions indiquant des études latines ». Il parle comme mandataire de « ceux qui ont l'honneur d'être aujourd'hui à la tête de l'industrie française ». C'est l'Université qui leur prépare les collaborateurs nécessaires ; et ces collaborateurs-là, grâce aux méthodes dites nouvelles, arrivent médiocres et insuffisants. Pourquoi ?

Pourquoi ? Ce n'est pas nous, les lettrés, les mandarins, les gens « peu pratiques », ce n'est pas nous qui le dirons ! Prenons le texte même, le texte écrasant et précis que ces hommes rompus aux grandes affaires, ces esprits formés aux réalités et aux responsabilités graves viennent de rédiger pour se plaindre. Nous y voyons proclamée tout d'abord « l'extrême importance que présente l'enseignement secondaire au point de vue de la formation de leurs futurs collaborateurs ». Cet enseignement forme « les bases » de l'enseignement technique, ultérieurement reçu dans les écoles spéciales ; et cet enseignement technique est « contrarié par l'insuffisante préparation » des sujets auxquels il s'adresse.

« Nos jeunes ingénieurs, dit la lettre écrite par le Comité des forges de France, sont, pour la plupart, incapables d'utiliser avec profit les connaissances techniques qu'ils ont reçues, par l'incapacité où ils sont de présenter leurs idées dans des rapports clairs, bien com-